



Non à l'accord de régression sociale du 11 janvier ! Retrait du projet de loi !

Le 5 Mars Tous aux manifestations Interprofessionnelles !

Le 11 janvier les organisations patronales et 3 confédérations (CFDT, CFTC et CGC) ont signé un accord qui remet totalement en cause le Code du Travail.

- ⇒ Licenciements facilités (contournement de la loi et de la justice prud'homale)
- ⇒ Mobilité forcée (licenciement en cas de refus)
- ⇒ Possibilité de baisser les salaires et d'augmenter le temps de travail en cas de difficultés économiques dans l'entreprise
- ⇒ Contrat à Durée Indéterminée Intermittent étendu (on vous embauche en durée indéterminée mais on vous fait travailler quand on en a besoin !)

Les fonctionnaires sont-ils concernés ?

On nous explique tous les jours la gravité du déficit de la France, l'union européenne vient de demander plus d'économies à l'état. Dans toute l'Europe (Grèce, Espagne, Portugal, Grande Bretagne, Irlande, Hongrie, Roumanie,...) les gouvernements ont baissé directement les salaires des fonctionnaires. L'agence de notation Goldman & Sachs demande à la France de baisser les salaires de 30% !!!

Si la loi permet de baisser les salaires dans le privé, comment croire que cela ne s'appliquera pas très rapidement dans la fonction publique !

Idem pour la mobilité. Alors que nous avons réussi à ce que la loi de mobilité de 2008 dans la fonction publique ne s'applique pas, si la loi le prévoit dans le privé, comment douter qu'elle s'appliquera ensuite dans le public.

D'ailleurs Mme LEBRANCHU, Ministre de la fonction publique annonce une loi pour le mois de juin afin de revoir le titre I du statut de la fonction publique. On ne peut que s'inquiéter de cette volonté de revoir nos statuts.

Quand les retraites du privé ont été attaquées ce sont ensuite celles du public qui ont été remises en cause. Aujourd'hui, c'est bien ensemble, salariés du Public et du Privé que nous devons nous battre pour faire reculer le gouvernement qui veut transcrire dans la loi un accord minoritaire (CFDT, CFTC et CGC pèsent 38 % du salariat alors que CGT et FO représentent la moitié des salariés de France aux élections professionnelles).

Le gouvernement a décidé de tout céder au MEDEF et à la Finance Internationale.

L'appel des confédérations CGT et FO rejointes par la FSU et SOLIDAIRES à tous les salariés de France est une formidable possibilité de se retrouver tous ensemble, salariés du Public comme du privé pour mettre un coup d'arrêt à cette politique de destruction des acquis sociaux.

AUSSI NOUS APPELONS LES AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES DU FINISTERE A REJOINDRE LES RASSEMBLEMENTS QUI AURONT LIEU A BREST MORLAIX QUIMPER ET QUIMPERLE PENDANT LA PAUSE MERIDIENNE